

Lundi 10 avril 2006

Prime annuelle 2006 : **680 euros**

La direction du Groupe Dauphiné Libéré et les organisations syndicales se sont rencontrées le 10 avril pour la négociation de la prime annuelle.

La Filpac-CGT a demandé :

1 – Que la Direction revoie la prime à la hausse.

Réponse de M. Guilbert : Après avoir, dans un premier temps, dit que « la sagesse serait de reconduire la prime + l'inflation » - soit 670 euros – il a proposé, après une suspension de séance, 680 euros.

2 - L'établissement d'un calendrier d'évolution de cette prime jusqu'à l'équivalence du salaire minimum de l'entreprise.

Réponse de M. Guilbert : cette demande n'est pas envisageable dans la mesure où l'entreprise est en train de changer de propriétaire.

2 - Que la Direction s'engage à tenir une réunion pour une reconnaissance matérielle (prime, jours de repos etc...) de tous les salariés par rapport à leur investissement dans le nouveau journal.

Réponse de M. Guilbert : Pour l'instant, nous sommes à une étape de la modernisation. Je vous propose une réunion dans le dernier trimestre 2006 pour étudier une manière de prendre en compte les efforts fournis par tout le personnel.

POUR PLUS D'INFOS... <http://cgt.dl.free.fr>